

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole a expiré.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je me demande si la Chambre permettrait au député de continuer pendant quelques minutes encore afin que je puisse lui poser une question.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Est-ce entendu?

Des voix: D'accord.

M. Macdonald (Rosedale): J'aimerais féliciter le député de son discours. Il est bon. C'est, en fait, du point de vue des nominations que je désire lui poser une question. Il n'est pas question de politiciens tarés mais plutôt d'obtenir des entreprises pétrolières des gens qualifiés qui seraient prêts à sacrifier de meilleurs revenus pour apporter cette contribution. J'aimerais demander au député s'il peut proposer des noms pour l'Office de répartition et l'Office national de l'énergie car il y a une place pour l'industrie dans l'Office et nous aimerions y nommer des gens qui sont prêts à abandonner des revenus beaucoup plus élevés pour venir à Ottawa et faire ce travail.

M. Woolliams: Cela ne serait pas difficile, je pense. Comme le ministre le sait, le premier président de l'Office national de l'énergie avait passé une bonne partie de sa vie dans l'industrie pétrolière. Il dirigeait l'Office de conservation en Alberta et devint finalement président de l'Office national de l'énergie. Je ne connais pas le nouveau président mais, à mon avis, si cet office permet à son personnel d'agir indépendamment comme il le faisait dans le passé il n'y a pas de risque, mais en vertu de la présente loi, lorsque j'ai lu l'article—j'ignore si le ministre était sorti à ce moment-là—ce nouvel office, ces superhommes peuvent renverser toute décision qu'aurait prise indépendamment l'Office national de l'énergie.

Si ces gens qu'on nomme au nouvel office ne représentent pas des nominations politiques, j'en serais des plus surpris. Un tel état de choses constituerait le plus grand changement survenu depuis la rentrée de l'administration Trudeau, car si nous considérons le nombre de députés défaits aux dernières élections et les postes de choix que la politique leur a décrochés, nous pouvons nous imaginer quel genre de personnel aura un tel office.

● (2150)

M. Macdonald (Rosedale): Le député me permettrait-il une autre observation? Ce qui m'intéresse à propos de l'Office, c'est de recruter des gens du genre de ceux dont il a parlé, et pour l'Office et pour l'Office national de l'énergie même. Je ne pense pas que le député doive me faire une réponse à ce propos ce soir. Il préférera peut-être me répondre en privé. J'aimerais voir des gens de l'industrie pétrolière œuvrer dans le cadre de cet Office et dans celui de l'Office national de l'énergie. Ils pourraient accepter une réduction de traitement de \$20,000, \$30,000 ou \$40,000 par année, venir à Ottawa et consacrer leur temps au service du public. Je serais très reconnaissant au député s'il pouvait me donner des noms de ses amis à Calgary auxquels il songerait sérieusement.

M. Woolliams: Les sous-ministres touchent à présent \$60,000 par année. Tel est leur salaire après l'augmentation qu'ils ont obtenue du gouvernement actuel. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de cadres de l'industrie pétrolière de Calgary qui touchent \$60,000 par année.

[M. Woolliams.]

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: Très bien, mes amis, nommez-les. Ces ignares devraient les nommer.

M. Macdonald (Rosedale): Le problème, c'est que nous perdons tous deux notre temps.

M. McRae: Puis-je poser une question au député?

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député désire-t-il poser une question?

M. McRae: Oui, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): J'accorde la parole au député. Le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) accepte-t-il de répondre à une question?

M. Woolliams: J'accepterais que lui et ses collègues me posent des questions toute la nuit parce que j'aimerais donner au gouvernement certaines réponses dont il aurait besoin.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le ministre voudrait aussi poser une question. J'accorderai d'abord la parole au député de Fort William (M. McRae), puis au ministre.

M. McRae: Certains propos du député me paraissent confus. Il a parlé des sables bitumeux de façon détaillée, puis des coûts élevés de prospection. S'agissait-il de coûts élevés de prospection en ce qui concerne les sables bitumeux—nous savons où ils se trouvent—ou bien le pétrole brut ordinaire?

M. Woolliams: Je peux sûrement répondre à ces questions. Nous savons évidemment où se trouvent les sables bitumeux. Je parlais de la mise au point d'un nouveau procédé. Si vous êtes trop pointilleux, vous allez vous rompre un vaisseau sanguin, mon garçon. Prenez les choses calmement. Je ne veux pas en faire une question personnelle. Le député me pose une question et je suis prêt à répondre s'il veut bien apprendre à écouter.

On estime que la production d'un baril de pétrole brut à partir des sables bitumeux coûterait \$10, ce qui rend impossible tout bénéfice. Quant au forage, il était jadis possible de forer un puits pour \$500,000 en Alberta. Ces 10 dernières années, il en coûte 1.5 million, et vous connaissez le coût de l'acier, de la main-d'œuvre, et ainsi de suite. Tout est à la hausse avec ce gouvernement. C'est pourquoi les frais sont si élevés.

M. Macdonald (Rosedale): Je soulève la question de privilège. J'aimerais dire, tout simplement, quel plaisir nous éprouvons à entendre le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) nous entretenir de ces questions. Il est toujours un atout pour la Chambre dans ses révélations sur l'industrie du pétrole. Mon seul regret est que nous n'ayons eu plus de temps pour l'entendre. De fait, nous devrions lui donner les quelque trois à quatre minutes qui nous restent ce soir pour qu'il termine car, vu ses connaissances sur l'industrie, il n'a sûrement pas rendu justice au sujet.